

Liste des pièces justificatives à fournir une fois que l'inscription à l'UFR SMP finalisée

- Le récapitulatif de votre inscription en ligne

- Pour les étudiants relevant de **la formation continue** (salarié en congés de formation, demandeur d'emploi...) et inscrits en **DU/ DIU, Master ou Licence Professionnelle**
 - La fiche de prise en charge du coût de l'inscription administrative, remplie par votre employeur ou Pôle Emploi

- Pour les étudiants en **Master** :
 - L'attestation de votre maître de stage (si vous ne l'avez pas déjà fournie)
 - La fiche de renseignements nécessaire à la rédaction de la convention de stage

- Pour les étudiants en Licence Professionnelle, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation :
 - Merci de vous adresser au service formation continue de l'UFC qui se chargera de rédiger et faire signer votre contrat (<mailto:ionela.lorint@univ-fcomte.fr>)

Les dossiers sont à renvoyer à l'UFR SMP – 19 Rue Ambroise Paré – 25000 BESANCON

Ou par mail à

- Jennifer RUBIS (<mailto:jennifer.rubis@univ-fcomte.fr>) : DU/ DIU médecine
- Stéphanie Bordas (<mailto:stephanie.bordas@univ-fcomte.fr>) : Master et Licence Professionnelle